

# RESISTER PAR L'ART ET LA LITTÉRATURE

Dans l'Europe soumise au joug allemand, qu'il s'agisse des territoires occupés par le IIIe Reich ou dans les pays alliés à celui-ci, toute forme d'opposition est muselée. Arts, littérature, presse sont étroitement contrôlés et mis au service des régimes autoritaires. Tel avait été le cas dès 1933 en Allemagne, où l'art a été mis au service du régime et de sa propagande. Si les arts sont contraints et contrôlés, en revanche dans certains espaces leur exercice est des plus périlleux et l'expression artistique prend une résonance encore plus particulière et remarquable. Dans les ghettos, les prisons et les camps de tous types qui se multiplient à travers l'Europe allemande et voient passer des millions de personnes, l'art devient un moyen à la fois d'échapper à la réalité mais aussi, et surtout, de fixer des témoignages sur ce qui se déroule alors dans ces endroits où la mort constitue souvent l'horizon probable. L'écrit mais aussi le dessin, la peinture, la sculpture ou la musique constituent pour les victimes un socle sur lequel se reposer.

## TITRE DES PANNEAUX

- |  |  |
|--|--|
| 1 – Résister par l'art et la littérature                 | 15 – Vilnius et Kaunas                     |
| 2 – La culture sous le joug du IIIe Reich                | 16 – L'univers concentrationnaire          |
| 3 – L'art et la littérature sous la contrainte           | 17 – Buchenwald                            |
| 4 – Imprimer dans la clandestinité                       | 18 – Jorge Semprún et François Le Lionnais |
| 5 – Le réseau du Musée de l'Homme                        | 19 – Boris Taslitzky et Léon Delarbre      |
| 6 – Les éditions de minuit                               | 20 – Ravensbrück                           |
| 7 – La bête est morte !                                  | 21 – Germaine Tillion                      |
| 8 – Les camps d'internement                              | 22 – Violette Lecoq et Aat Breur           |
| 9 – La création en sursis avant la déportation : Drancy  | 23 – Les centres de mise à mort            |
| 10 – La création en sursis avant la déportation : Vittel | 24 – Les Manuscrits des Sonderkommandos    |
| 11 – La création comme moyen d'évasion                   | 25 – Primo Levi                            |
| 12 – Créer dans les ghettos                              | 26 – Joseph Richter                        |
| 13 – Theresienstadt                                      | 27 – Et après la Libération ?              |
| 14 – Varsovie  |  |

### Mots clés

Seconde Guerre mondiale, Camp de concentration, Art, Littérature, Résistance, Mémoire

### Caractéristiques techniques

**27 panneaux dibond** de 70 (l) x 100 (h) cm dans une caisse métallique avec poignées et roulettes de : 105 (L) x 49 (l) x 95 (h) cm. Poids total : 85 kg.

**Superficie nécessaire** : 60 m<sup>2</sup> soit 45 m de linéaire.

**▲** L'accrochage se fait par 2 perforations situées en haut de chaque panneau. Les panneaux peuvent être cloués au mur ou suspendus. Le matériel d'accrochage n'est pas fourni.

### Conditions de location

**Tarif** : Le tarif est de 1000 € pour une période de 15 jours. Pour les établissements scolaires, un tarif réduit de 300 € est proposé, payable sur demande via le Pass culture pro.

**Assurance** : « clou à clou » pour une valeur de 5000 €.

**Transport** : à la charge de l'emprunteur et peut s'effectuer en véhicule utilitaire.

**Communication** : Le logo du Mémorial de la Shoah et la mention « exposition réalisée par le Mémorial de la Shoah » doivent être présents sur tous les supports de communication de l'exposition. Ces documents devront, avant leur diffusion, être validés impérativement par le service de communication du Mémorial de la Shoah.

### Public visé

De la 3ème à la Terminale

### Ressources

Bibliographie

Filmographie

Brochure pédagogique

### Bon à savoir

Dans le cadre du partenariat avec le Conseil régional d'Ile de France, la location est gratuite pour les lycées publics ou privés sous contrat d'Ile de France.

Gratuit pour les écoles et collèges de la ville de Paris, les collèges du 77, 78, 91, 92 et 93.

